Nos prestations numériques

- Rendez-vous découverte / diagnostic (45min/1h)
- Accompagnement / Formation (indiv/collective)
- Prise en charge OPCO



Dispositif Perspective Croissance AGEFICE

- Convention depuis 2023
- Dirigeants TNS (Travailleur Non Salarié)
- 21h / 35h (1260€ / 2100€)
- 100% pris en charge / Pas d’avance de la part du dirigeant
- Agefice -> € -> CCI
- En + de votre enveloppe budgétaire allouée aux formations
- Accompagnement / Formation (indiv/collective)
- Fin convention mai 2027



Entreprise en difficulté comment réagir?

PRÉVENIR
les difficultés des entreprises



CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
CCI Prévention

- La prévention et l’anticipation des difficultés financières
- Les notions de cessation de paiement, profiter d’un éclairage expert
- Les bons reflexes, les outils et les partenaires
- Le soutien psychologique
- Le rebond

Quel est le rôle du CIP? Et celui de la CCI?

- ***Le CIP** vous **reçoit,** vous **écoute, évalue** votre situation et vous **informe des solutions** à votre disposition avec l'appui d'experts dédiés : avocat, ancien juge du Tribunal de commerce et expert comptable*

- ***CCI Prévention** vous accompagne, avec un **conseiller dédié,** pour **anticiper** les risques et agir en amont grâce à des **solutions adaptées** : mise en relation, outils, conseils pratiques et diagnostics personnalisés.*

Un accompagnement externe, confidentiel et expert

Disposer d'interlocuteurs externes de confiance, dans un cadre **strictement confidentiel**, permet de :

- **Détecter les premiers signes de fragilité** et agir en amont ;
- Bénéficier de **conseils personnalisés** et adaptés à chaque situation ;
- Accéder à l'expertise de professionnels dans les domaines **juridique, réglementaire et financier**.

Anticiper les difficultés, y faire face, et rebondir

Besoin

Solution

Être Sensibilisé

Être pris en charge, savoir où j'en suis et être orienté

CCI Prévention
Pré-diagnostic
Orientation

Entretien appui 360
Orientation

Orientation interne

Orientation externe

Partenaires externes

Être accompagné pour rebondir

Agir vite pour anticiper ensemble les difficultés

Conseils, Matinale, 90 minutes

Besoin de reconstruire ma trésorerie

Gestion de trésorerie

Base de comptabilité

Accompagnement collectif

Etre accompagné pour faire le point à 360 , identifier mes pistes de progrès prioritaires, et passer à l'action

Accélérateur de projets 360

Redévelopper le business

Plato Stratégie/rebond,...

Accompagnement individuel

L’association CIP et le contenu du site dédié

CIP

Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises



DIAGNOSTIC

Où en est votre entreprise ?

> lancer le diagnostic

LES ENTRETIENS DU JEUDI

Un rendez-vous gratuit et confidentiel

> en savoir +

CIP TERRITORIAUX

Où trouver mon CIP ?

> Tout savoir sur les CIP Territoriaux

DIAGNOSTIC

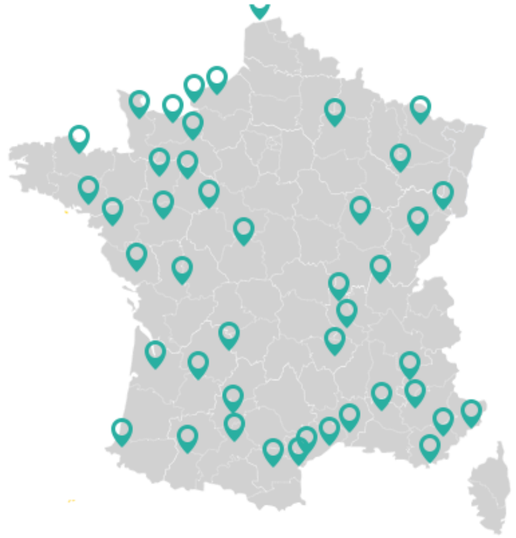
Un outil d’aide au diagnostic pour les entreprises en difficulté

Cet outil rapide vous permet de poser le bon diagnostic, d’estimer le degré de difficultés que rencontre votre entreprise pour lui donner l’orientation adaptée et nécessaire.



Les Entretiens du Jeudi vous permettent d’être reçu(e) :

- individuellement ou avec un/une accompagnant(e) si vous le souhaitez, ou vos conseils habituels
- de manière confidentielle, anonyme et gratuite (votre nom et vos coordonnées ne sont pas enregistrés)
- par un trio d’experts : un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, un avocat, un ancien juge du Tribunal de commerce et parfois un conseiller CCI et CMA
- entre 30 et 60 minutes selon vos besoins et vos questions





Fiche contact CIP

Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises



Le **CIP**, des experts pour vous aider à faire les bons choix, prendre les bonnes décisions…

Le **C**entre d'**I**nformation **P**révention :

- Un accueil commerçants, artisans, chefs d'entreprises en difficultés
- Des rendez-vous confidentiels, discrets, gratuits
- Un trio d'experts bénévoles
 (Avocat, expert comptable, ancien juge des tribunaux de commerce)

Pour vous apporter des solutions et vous donner le choix

07 87 06 35 99

Centre d'Information Prévention

Les structures qui peuvent vous aider



CCSF

Le Comité consultatif des services financiers vous accompagne sur les questions financières et bancaires.



CRP

Le conseiller en rebond professionnel vous aide à construire un nouveau projet professionnel après une difficulté.



Médiation du crédit

Elle facilite le dialogue avec les établissements bancaires pour trouver des solutions de financement.



CODEFI

Le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises étudie les dossiers les plus complexes.



CDASED

La Commission départementale des aides au secteur économique et social intervient pour soutenir les entreprises en difficulté.



Banque de France

Elle accompagne les entreprises pour prévenir les difficultés et faciliter l'accès aux financements.



DDETS

La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est votre interlocuteur sur les questions sociales, du travail et de l'emploi.



SIE

Le Service des impôts des entreprises vous conseille et vous accompagne dans vos démarches fiscales.



URSSAF

Elle vous accompagne sur les questions de cotisations sociales et de charges d'entreprise.

Le rebond du chef d’entreprise

Après l’échec, reconstruire un projet professionnel et retrouver confiance.

DÉPASSER L’ÉCHEC

Une cessation d’activité peut être vécue comme un échec personnel. Le CIP contribue à dédramatiser la situation et à faire émerger une nouvelle perspective.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Le rebond ne se fait pas seul : l’entrepreneur peut bénéficier d’un accompagnement pour prendre du recul, retrouver ses repères et préparer la suite.

SE DONNER UNE 2e CHANCE

Le CIP met notamment en avant 60 000 Rebonds : un accompagnement des entrepreneurs après la liquidation pour favoriser leur reconstruction et un nouveau projet.

l’échec entrepreneurial n’est pas une fin de parcours.

Le soutien psychologique du dirigeant

Parce que prévenir les difficultés, c’est aussi protéger la personne qui porte l’entreprise.

ROMPRE L’ISOLEMENT

Les difficultés peuvent entraîner stress, épuisement, perte de confiance ou sentiment d’isolement. Le premier enjeu est de permettre au dirigeant de parler de sa situation.

UN ESPACE POUR PARLER

Les Entretiens du Jeudi du CIP offrent un cadre gratuit, confidentiel et anonyme pour prendre du recul avec des professionnels et bénévoles formés à l’écoute.

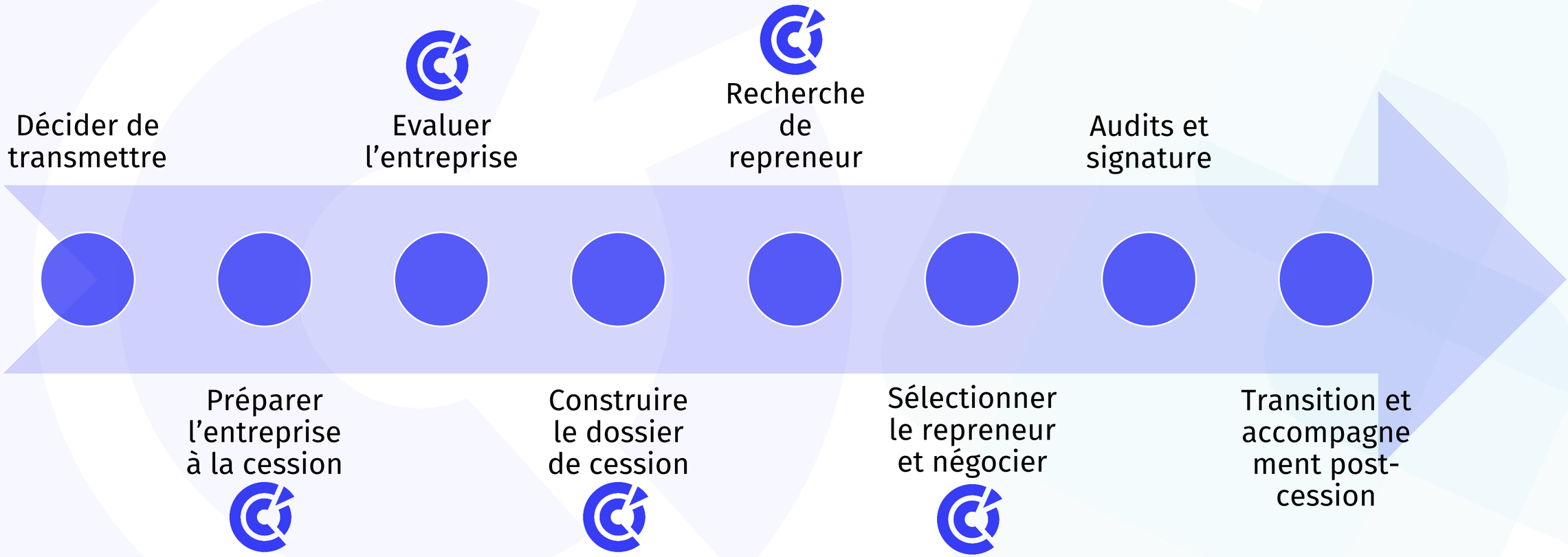
ORIENTER SI NÉCESSAIRE

Lorsque la situation le justifie, le CIP peut orienter le dirigeant, avec son accord, vers des dispositifs spécialisés comme APESA et un soutien psychologique adapté.

Accompagner l’entreprise, c’est aussi accompagner son dirigeant.

LES ÉTAPES D’UNE CESSION D’ENTREPRISE

Les étapes de la cession d'une entreprise



Contactez votre CCI Caen Normandie

